

Boisemont



Bulletin d'Informations Municipales

Décembre 2006

Sommaire

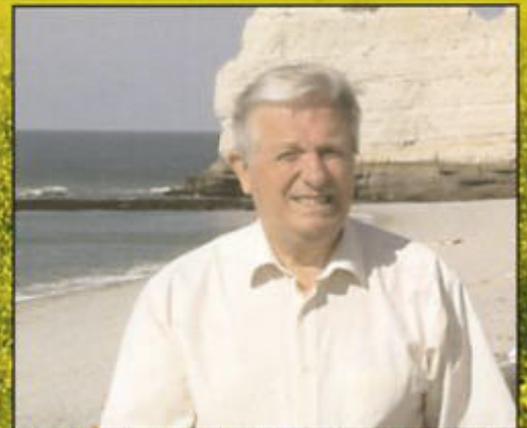
- Page 2
 - Edito
- Page 3
 - Les travaux dans la commune
 - Urbanisme
- Page 4
 - ANAH
 - Un premier bilan de notre adhésion à la CACP
 - Le Château, cadre idéal pour vos manifestations
- Page 5
 - Le Tri ... révisons ensemble
 - Liste Electorale, inscrivez-vous
- Page 6
 - Du Côté de l'Ecole
- Page 7
 - Le repas des Anciens
- Page 8
 - Jeux de lettres
- Page 9
 - Jeux
- Page 10
 - Boisemont souhaite la Bienvenue aux nouveaux arrivants
 - Cultivons l'Orchidée
- Page 11
 - Le Tennis Club de Boisemont
 - Vie du Conseil
- Page 12
 - Calendrier 2007

Edito

Les activités et manifestations entreprises cette année dans la Commune impliquent souvent de nombreux bénévoles que je tenais à remercier ici chaleureusement. J'associe également tout le personnel communal, qui accomplit ses tâches avec beaucoup de dévouement et d'abnégation, que ce soit à la mairie, à l'école ou encore au château et qui contribue à la bonne image que véhicule notre village quant à son accueil et à sa qualité de vie. Je veux aussi souligner le travail réalisé par mes collègues du Conseil Municipal et les remercier pour leur soutien qui fait que les projets se réalisent.

Mais c'est la période des fêtes qui s'annonce, l'Equipe Municipale se joint à moi pour vous souhaiter un très Joyeux Noël en famille et vous adresser tous nos vœux de bonheur et de bonne santé pour 2007.

Jean Claude Wanner



Les Travaux dans la Commune

Comme annoncé par la Municipalité, la réfection de la rue des Chênes a été réalisée. La voie et les entrées ont été revêtues d'enrobés noir. Les accotements recouverts de terre végétale seront engazonnés au printemps prochain.

Cette opération, après la rue de la Garenne, la rue de Vaux, la rue des Bois et la rue de Triel achève le programme de travaux de voirie entrepris sur le plateau par l'équipe municipale.

L'éclairage public dans ces rues sera proposé à l'occasion de la prise de compétence "éclairage public" par la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) sur l'ensemble des 12 communes, ce qui est envisagé pour l'horizon 2008-2009.

Pour l'instant cette compétence de la CACP s'exerce sur les voies d'intérêts communautaires, c'est ainsi que nous avons obtenu la mise en place de l'éclairage rue de Vauréal (depuis le



carrefour du Montrouge jusqu'à la Sente des Mûriers) et avenue du Maréchal Leclerc (dans la zone concernant les établissements Siremballage).

Un autre programme se poursuit, c'est celui de la dissimulation des réseaux EDF, France Télécom et éclairage public.

La tranche en cours concerne le quartier du Montrouge avec la rue de Menucourt. Cette opération s'achèvera vers le mois de février prochain.

Pour compléter la liste des travaux réalisés sur notre Commune, il faut mentionner la réfection de la rue de la Ferme par la CACP et les divers travaux d'assainissement qu'elle entreprendra prochainement dans le bas de cette voie (renforcement du diamètre du collecteur eaux pluviales sur un tronçon, aménagement du fossé longeant la rue du Parc, protection en bordure du fossé exutoire des eaux du bassin versant).



Urbanisme

Le plan local d'urbanisme (PLU) a défini les zones constructibles sur le territoire communal, conformément à la ZPPAUP en vigueur depuis le 17 mars 2000.

Aujourd'hui, notre Commune voit se profiler des projets qui, tout en respectant les orientations des documents d'urbanisme, nécessitent toute notre attention pour maintenir l'harmonie et la qualité de notre village.

C'est en premier lieu le lotissement communal, qui se situe au cœur du village, dans le secteur de la sente de la Cupidonne. Ce quartier, ô combien sensible, fait l'objet d'une étude très fine, avec les concours très appréciés de la SEM de Cergy-Pontoise, de madame Génin, architecte qui a élaboré notre PLU, de monsieur Bellon, architecte des Bâtiments de France et de la DDE.

Les grandes orientations de ce lotissement commencent à se dessiner. L'accès se fera par la Grande Rue et par la rue Maurice Fouquet. Les murs existants seront préservés et restaurés. Les arbres de qualité ont été répertoriés et dans la mesure du possible seront protégés. Un schéma d'organisation est en cours de préparation. Il fait apparaître la possibilité de réaliser une douzaine de lots variant de 450 à 800 m² environ. Rien n'est encore figé, et, avant de finaliser ce projet les Boisemontais seront informés et consultés en réunion publique. Celle-ci pourrait avoir lieu dès le premier trimestre 2007.

Le second lotissement en cours d'étude se décompose en deux tranches, sur des terrains appartenant à l'Etat, localisées l'une sous le cimetière et l'autre à l'emplacement des aires de stationnement utilisées lors de la brocante communale. La réceptivité de ces deux zones est de 25 pavillons environ. Les accès envisagés se feront l'un à partir d'une voie à créer depuis un rond point envisagé rue de Vauréal, face à la rue Maurice Fouquet (ce qui améliorera la sécurité routière et surtout celle des utilisateurs du centre équestre et celle des usagers des transports en commun) et l'autre par l'aménagement de la voie, face à la rue de la Mairie, qui dessert la carrière du club hippique.

Cette opération, qui sera sous maîtrise d'un promoteur privé, doit recevoir l'agrément de la Municipalité et celle de l'architecte des bâtiments de France. L'impact de ce projet sur notre environnement demande beaucoup de réflexion et d'attention. Il n'est pas possible, dans l'état d'avancement actuel de ce dossier, de fixer un échéancier de réalisation.

Sur chacun de ces projets la commission d'urbanisme s'implique assidûment avec sérieux et avec la volonté de faire aboutir des opérations qui s'inscriront dans une architecture de bon niveau et diversifiée, ce qui fait l'attrait de notre village.

La Municipalité vous tiendra régulièrement informés de l'évolution de ces opérations.

Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH)

Vous êtes propriétaire et vous avez un projet de rénovation ou d'aménagement de logement locatif dans un immeuble ou maison de plus de 15 ans. Sachez que l'ANAH peut vous aider à financer votre projet par des subventions pouvant atteindre, sous certaines conditions, 70 % du montant des travaux hors taxes, subventionnables.

Pour tout renseignement, contacter :

Délégation Locale de l'ANAH
Préfecture
95010 CERGY PONTOISE CEDEX
Tel. 01 34 25 25 33 ou 01 34 25 25 34
Fax 01 34 25 26 73

Un organisme est également à votre disposition pour vous aider à constituer votre dossier de demande de subvention, dans le cadre d'une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage :

PACT-ARIM du Val-d'Oise
Monsieur BRANDIN
13, boulevard de l'Hautil
95092 CERGY PONTOISE CEDEX
Tel. 01 30 38 07 08 ou 01 30 38 07 09
Fax. 01 30 31 24 93

Un premier bilan de notre adhésion à la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)

Trois constats tout d'abord, pour ceux qui avaient des interrogations lors de notre adhésion à la CACP :

- les propriétés n'ont pas perdu de valeur, bien au contraire, les prix se sont envolés !
- l'urbanisme, les permis de construire, sont et restent de compétence communale,
- la fiscalité locale, dans sa globalité, n'a pas subi de majorations du fait de sa nouvelle appartenance.

En revanche, la Commune se voit dotée de dotations financières de solidarité, comme chacune des onze autres communes, et est éligible à des attributions de subventions dans le cadre des programmes pluriannuels d'investissements (PPI) ou des programmes de restauration (PPR).

C'est ainsi que nous avons obtenu des subventions pour la restauration de la toiture de l'école, la réfection du chauffage et la réhabilitation du logement de fonction. Enfin récemment nous

avons obtenu une aide financière pour une réparation urgente d'une partie de la toiture des dépendances du château.

Notre adhésion à la CACP, nous affranchit de tous les problèmes d'adduction d'eau, d'assainissement ou d'éclairage public sur les voies départementales.

Mais il faut aussi souligner que nous participons activement, avec nos deux délégués, à l'activité de la CACP. Christine Giacobi participe aux travaux de la Commission d'urbanisme, tandis que JC Wanner copréside la Commission d'affaires Générales et est membre de la commission infrastructure. Il a en charge le patrimoine bâti, préside l'ASCA (Association Syndicale des Copropriétaires de l'Agglo) et préside la Commission d'appels d'offres de la CACP.

Cette forte implication nous permet d'apprécier le professionnalisme, le sérieux, le dévouement des personnels de la Communauté et de constater que la solidarité intercommunale est indispensable pour le développement harmonieux de l'Agglomération.

Le Château, cadre idéal pour vos manifestations.

Depuis maintenant deux ans, le château accueille de plus en plus régulièrement des manifestations, familiales pour la plupart.

Après des débuts quelque peu laborieux, la communication est enfin passée, après la diffusion d'une plaquette et un article élogieux parus dans V.O.Mag. Le bilan 2006 est très encourageant. Se sont succédés au château cette année cinq mariages, trois vins d'honneur, un séminaire et quatorze réunions "familiales", pour un total de recettes de 18 300 €. Nous n'en sommes pas encore à engranger des bénéfices, mais l'équilibre est presque atteint en fin d'année. (Nous en étions loin l'an dernier.)

Le site du château et son parc attirent. Il a dernièrement servi de cadre prestigieux à un reportage sur des voitures de luxe dans un magazine spécialisé. Les associations s'y réunissent pour leur

repas ou leur assemblée et les anciens s'y retrouvent pour leur traditionnel repas de fin d'année.

Il faut signaler que le concept choisi pour la location est peu répandu dans la région. Rappelons en effet que les salles du château peuvent être louées indépendamment ou ensemble, avec tables, chaises, couverts et la mise à disposition d'un office de réchauffage. La location se fait à la demi-journée ou à la journée et inclut le nettoyage des lieux pour un tarif tout à fait raisonnable.

Armand de Souza, le régisseur, se fait un plaisir de faire visiter les lieux et les installations aux personnes intéressées. Nul doute que les Boisemontais penseront à cette solution pour une prochaine fête de famille ou la recommanderont à leur entourage. Il faudra bientôt s'y prendre à l'avance pour réserver !

Le tri.... Révisons ensemble

Pour mieux préserver notre environnement et l'avenir de nos enfants.

Il reste encore quelques hésitations quant au tri de nos différents déchets. Vous trouverez ci-après quelques rappels.

Vous avez à votre disposition :

1. Les sacs translucides jaunes pour les emballages ménagers :

Je dois mettre : les bouteilles plastiques aérosols et bidons sans les bouchons, boîtes de conserve, de boisson, de gâteaux, thé, et barquettes aluminium.

Je ne mets pas : les boîtes et barquettes de conserve ainsi que les boîtes cartons salies et contenant des restes, le papier aluminium, les barquettes en polystyrène, les couches culottes. Ceux-ci seront jetés dans ma poubelle ménagère.

2. Le Bioseau et les sacs papier

Dans le Bioseau je dois mettre : les restes de préparation à la cuisine (épluchures, coquilles d'œufs, pain, sachets de thé, café) et les déchets organiques (sciures, paille, papier absorbant).

Je ne mets pas : les sacs pour aspirateur, litière, sacs et films plastiques.

Dans les sacs papier, je dois mettre : les déchets de jardin, les tontes de gazon, fleurs fanées, petits branchages et feuilles mortes

Je ne mets pas : de terre, de cailloux, de pierres, de bûches.

Je ne jette pas non plus tous ces déchets en forêt sous prétexte qu'ils font partie de la nature. Ceux-ci seront déposés en déchetterie.

3. Les conteneurs à bande bleue

Je dois mettre : les journaux, les prospectus, les revues, magazines et catalogues.

Je ne mets pas : les films plastique enveloppant les objets cités ci-dessus, ni les cartons.

Ceux-ci seront jetés dans ma poubelle ménagère.

4. Les conteneurs à bande verte

Je dois mettre : les bouteilles, boeaux de conserve et pots.

Je ne mets pas : la vaisselle, les ampoules, les pots de fleurs, les couvercles et bouchons.

Je ne dépose pas à ces lieux les ordures ménagères, les déchets spéciaux et dangereux, ni les encombrants. Je vais en déchetterie

N'oubliez pas qu'elles sont au nombre de 5 et sont situées près de chez vous. Elles vous accueillent gratuitement du Lundi au Dimanche : Cergy Le Haut, Cergy Quartier de l'Horloge, Jouy-le-Moutier, Osny -Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône.

Ces installations sont conçues pour l'accès en voiture.

Un gardien se tient à votre disposition pour vous conseiller sur le dépôt de vos encombrants et les déchets ménagers spéciaux tels que : acides, solvants, produits pâteux, nocifs, toxiques et irritants, néons, huiles de vidange, piles batteries et pneus.

Merci à tous pour votre respect, votre rigueur et vos gestes journaliers pour la protection de notre "Dame Nature".

Liste électorale : inscrivez-vous

S'inscrire sur les listes électorales est un droit, mais surtout un devoir :

Qui est concerné ?

- les habitants de Boisemont venant d'emménager
- les jeunes majeurs au 28 février 2007

Pièces à fournir

- la carte nationale d'identité
- la preuve de domiciliation dans la commune au choix :
 - une quittance de loyer ou d'électricité de moins de 3 mois,
 - un acte notarié de propriété récent,
 - un avis d'imposition,
 - pour les jeunes domiciliés chez leurs parents :
 - un justificatif du domicile des parents
 - une attestation de logement signée des parents.
- Ressortissants européens résidant en France : les ressortissants de l'Union Européenne ont désormais la possibilité de s'inscrire sur la liste électorale complémentaire, afin de participer aux élections européennes et municipales.

Pièces à fournir :

- la carte de séjour en cours de validité,
- une preuve de la domiciliation (identique à celle demandée aux Français).

Comment formuler sa demande ?

- soit se présenter en personne en mairie,
- soit remettre un pouvoir écrit à un tiers,
- soit en envoyant une lettre recommandée en joignant la photocopie des pièces mentionnées ci-dessus.

Où s'adresser ?

À la mairie, aux heures d'ouverture.

Pour les jeunes ayant effectué leur JAPD (Journée d'Appel de Préparation à la Défense) :

Au cours de cette journée, le ministère de la Défense actualise les données issues du recensement. Celles-ci facilitent l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Il est prudent de vérifier avant le 31 décembre 2006 si vous êtes bien sur les listes électorales de votre commune. Si ce n'est pas le cas, inscrivez-vous.

Qui peut voter par procuration ?

Le vote par procuration est une procédure qui permet à un électeur de se faire représenter au bureau de vote, le jour du scrutin, par un électeur de son choix. Ce vote est ouvert aux électeurs qui ne peuvent participer au scrutin, en raison d'obligations professionnelles, de vacances, d'un handicap, de motifs de santé ou de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme. Il s'applique aussi à ceux qui suivent une formation ou qui résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale.

Où s'adresser ?

Dès maintenant à la Gendarmerie.

L'exercice du droit de vote par les Français établis hors de France

Pour participer aux scrutins organisés à l'étranger (élection du Président de la République, référendum, élection de l'Assemblée des Français de l'étranger), il vous suffit de remplir les conditions prévues par la loi française (être âgé(e) de 18 ans, jouir de ses droits civils et politiques et n'être dans aucun cas d'incapacité) et d'être inscrit(e) sur la liste électorale consulaire que tient chaque ambassade et poste consulaire.

Pour vous renseigner :

À la Mairie de votre commune avant votre départ ou bien sur le site suivant :

www.diplomatie.gouv.fr/fr/elections.html

Au cours du premier trimestre de l'année scolaire, l'école a mené les activités suivantes :

Chaque semaine, les 36 élèves de la GS au CM2 se rendent depuis le 29 septembre à la piscine de Vauréal. Merci aux parents qui accompagnent régulièrement les enfants dans cette activité.

Au mois de novembre, durant la "Semaine des parents " ceux-ci ont été conviés à venir voir leurs enfants évoluer dans la classe. Les parents, qui avaient pu se libérer, ont été contents de cette expérience.

La classe de CE2, CM1, CM2 a participé à la semaine de la Solidarité Internationale.

Trois intervenants sont venus dans cette classe pour discuter du problème de l'eau dans le monde et en particulier en Afrique.

La classe de cycle 3 participe également à un défi Web sur la Francophonie.

Les classes de PS, MS et GS, CP, CE1, ont participé à une petite fête juste avant les vacances de novembre. Avec Hervé, au rythme du djembé, ils ont mimé les danses traditionnelles africaines. Tous les enfants étaient ravis.



Pendant la "semaine du goût", les enfants ont pu découvrir de nouvelles saveurs.



Le vendredi 1er décembre, toute l'école s'est rendue à Paris, voir le spectacle de Sol en Cirque "Les aventuriers de la pierre molle": un très beau spectacle qui a ravi petits et grands.

Au marché de Noël, les enfants ont vendu tout ce qu'ils ont fabriqué pendant les ateliers du vendredi. Merci aux mamans qui sont intervenues lors de ces ateliers.

Ils ont chanté des chants de Noël devant leurs parents. La matinée s'est terminée par une petite collation. Ce fut un moment bien agréable et chaleureux.

Le vendredi 22 décembre, tous les enfants de l'école se sont retrouvés autour du repas de Noël. L'après-midi, le père Noël a distribué les cadeaux.

Calendrier des activités à venir :

Loto et galette des rois en janvier

Carnaval sur le thème de l'Afrique le samedi matin 24 mars.

Comme chaque année, nous vous communiquons les résultats des évaluations 6^{ème} :

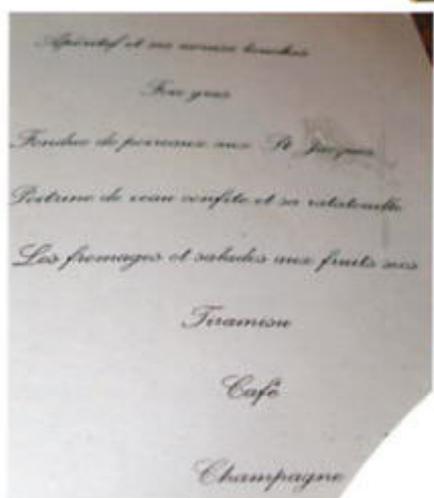
	Elèves venant de Boisemont	Ensemble du Collège de Menucourt	Résultats nationaux
Français	64,9 % (de 38,6 % à 80,7 %)	60,4 %	57,07 %
Maths	72,2 % (de 37,4 % à 91,9 %)	68,6 %	64,01 %

N'hésitez pas à nous rejoindre sur le site de l'école où vous trouverez les dernières nouvelles à l'adresse suivante :

<http://perso.wanadoo.fr/ecole-boisemont>

Vous pouvez également envoyer vos messages à :
ec-chasle-leroux@ecoles95.ac-versailles.fr

Le Repas des Anciens



Dimanche midi 3 décembre,
il pleut, le vent souffle
mais on oublie très vite le mauvais temps...
Au château, les tables sont dressées et déjà nos premiers invités arrivent. Juste un petit coup d'œil pour voir s'il ne manque rien sur les tables, nos serveuses Emmanuelle, Caroline, Eve et Marilyn sont prêtes, tandis qu'Armand et Maryvonne s'affolent en cuisine. Chacun prend place autour des tables, le repas peut commencer. Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir "Maïté", elle chante à merveille des airs d'hier et d'aujourd'hui et elle danse ! Après ce délicieux repas et cette bonne après midi, il est déjà temps de se quitter. Il ne pleut plus, le temps s'est calmé, on oublie même son parapluie... (à venir rechercher en mairie).
Monsieur le Maire et le CCAS ont félicité nos doyens et doyennes, Mmes Raymonde Meurisse et Cécile Gasté, M. Lucien Lepage, sans oublier Mme Marguerite Leroux absente, en convalescence. Souhaitons lui un prompt rétablissement.
Nous pensons également à ceux qui n'ont pas pu partager avec nous cette journée.
Nous vous souhaitons à tous une très bonne santé et à l'année prochaine !



J u d L E T T R E S e X E

Nous avons le plaisir de vous proposer une rubrique « jeux de lettres », dont l'objet est de vous faire découvrir (ou redécouvrir) l'infinie richesse de notre langue et le plaisir qu'ont les amoureux de celle-ci à jouer avec les mots ...

Nous serions heureux de vous étonner, de vous divertir, de vous faire sourire ! N'hésitez pas à participer : envoyez-nous vos "bons mots", créez des collections, enrichissez nos florilèges ! Nous vous publierons !

Le palindrome

Un palindrome (du grec **palin**, de nouveau, et **dromos**, course, circuit), est un mot ou un groupe de mots que l'on peut lire, indifféremment, de droite à gauche ou de gauche à droite, en gardant le même sens.

Exemple : les mots « radar, kayak, rotor, Eve, Anna, été, ici... »

Les phrases "Esopé reste ici et se repose", "élu par cette crapule" ...

Les langues étrangères se prêtent bien également à ce jeu de lettres et nous déclarons la chasse ouverte aux palindromes dans toutes les langues !

En anglais : "Madam I'm Adam", ou "Rats live on no evil star"

En allemand : "Bei Leid lich stets heil die Lieb" et "Ein Neger mit Gazelle zagt in Regen nie"

Hommes et Femmes de lettres, Amateurs de beaux mots se livrèrent à ce jeu pour notre plus grand plaisir (*Charles Cros, Louise de Vilmorin, Georges Perec, Luc Etienne, Jacques Bens, Michel Laclou...*)

"L'ami n'a, lebel, eu que le bel animal", "Aussi Allais sua", "Ta bête te bat" (*Louise de Vilmorin*)

Le record en ce domaine revient au génial *Georges Perec*, qui publia en 1969 – sous le titre 9691 ! – un palindrome de plus de 5000 mots qui force le respect - même s'il n'est pas aussi limpide que l'eau claire...-

Découvrez ci-après le début et la fin :

"Trace l'inégal palindrome. Neige. Bagatelle, dira Hercule. Le brut repentir, cet écrit né Perec. L'arc lu pèse trop, lis à vice versa. Perte.

LES VERS OLORIMES*

Les vers, dits *olorimes*, parce que rimant d'un bout à l'autre, ont retenu l'attention de quelques poètes à qui les acrobaties de la plume ne donnaient pas le vertige, dont Cocteau et même Boris Vian. Certains amateurs de curiosités littéraires connaissent le fameux distique, attribué à tort à Victor Hugo, mais qui, en réalité appartiendrait à Marc Monnier :

"Gall, amant de la reine, alla, tour magnanime,
Galamment de l'arène à la tour Magne, à Nîmes."

Et peut être aussi celui-ci, de Cassave :

"Dans ces bois automnaux, graves et romantiques,
Danse et bois aux tonneaux, graves et rhum antique."

Ce sont les humoristes - et, en particulier, Alphonse Allais, atteint, de son propre aveu, de "maboulite olorimeuse" - qui firent les plus belles trouvailles. "Comme dans le cochon, dit-il, tout y est bon, depuis la tête jusqu'à la queue !"

S'en étonnera-t-on ? Les olorimes, rimes intégrales, peuvent être considérés comme des calembours, et, en cette fin de siècle qui vit la gloire d'Allais, le calembour était roi.

Conseils à un voyageur timoré qui s'apprêtait à traverser une forêt hantée par des êtres surnaturels :

Par les bois du Djinn, où s'entasse de l'effroi,
Parle et bois du gin ou cent tasses de lait froid"

Un demi-siècle tout juste après la disparition d'Allais, la romancière de *Madame de*, Louise de Vilmorin, vint, elle aussi aux olorimes dont elle tira de savants et poétiques effets.

Dans l'Alphabet des aveux, paru en 1954, elle soupire avec élégance :

"Etonnamment monotone et lasse
Est ton âme en mon automne, hélas !"

Et aussi :

"Elle sort là-bas des menthes,
La belle Eve à l'âme hantée
Et le sort l'abat démente
L'abbé laid va lamenter."

ou bien encore :

"L'âme est moirée par mille émois sans torts,
La mémoire est parmi les mois, Centaure."

Cerise d'une vérité banale, le Malstrom, Alep, mort édulcoré, crêpe porté de ce désir brisé d'un iota..."

"... A toi, nu désir brisé, décédé, trope percé, roc lu. Détrompe-là. Morts : l'Ame, l'Elan abêti, revenu. Désire ce trépas rêvé : Ci va ! S'il porte, sépulcral, ce repentir, cet écrit me perturbe le lucre : haridelle, ta gabegie ne mord ni la plage ni l'écart".

Curiosités : Sachez encore que le palindrome, jeu essentiellement visuel (il faut le voir écrit pour le découvrir), se décline aussi avec des chiffres et des notes ! Il existe donc, à notre connaissance, 3 types de palindrome : **des chiffres et des lettres, et des notes !**

Depuis l'an 1000, il y a eu 10 années à "palindromes numériques" (une environ tous les 100 ans !!) : 1001, 1111, 1221, 1331, 1441, 1551, 1661, 1771, 1881, 1991. Le plus récent est l'année 2002 et le top du palindrome numérique de l'année est le **20.02.2002 à 20 h 02 !!!!**

Quant au palindrome musical, lisez la partition du canon à 2 "cancrizans" de l'offrande musicale de Bach ou du Scherzo 56 a de Schlezinger » dans les deux sens !!! Il est aussi à remarquer que le palindrome musical est inaudible à l'audition !

La recette? partir de mots palindromes, en faire le "centre" de votre phrase et... dérouler !

Au travail, et à bientôt !

Jeu N 1 : Qu'est-ce que Daisy et Minnie tiennent dans les mains ?



Le jeu consiste :

Soit à donner la bonne réponse

Soit à donner la réponse la plus folle !

Commençons :

- Une crotte en chocolat géante ?
- Une momie égyptienne ratatinée ?
-

Jeu N 2 : Où a été prise cette photo ?



Déposez vos réponses dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 31 janvier 2007, en n'oubliant pas de mentionner vos nom et adresse.

La première "bonne" réponse aux 2 questions recevra une belle boîte de chocolats, ainsi que les félicitations de la Commission Information !

Boisemont souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants.

C'est à l'invitation de Jean-Claude WANNER, maire de Boisemont, que les nouveaux arrivants de la commune (une vingtaine de familles au total) ont été accueillis samedi 2 décembre lors d'une réception de bienvenue au Château.

L'objectif de cette cérémonie d'accueil est de présenter les spécificités du village, en insistant particulièrement cette année sur l'insertion de Boisemont dans la communauté d'agglomération (et la volonté de maintenir une dimension « rurale » à la commune), et les contraintes – architecturales notamment - liées à la gestion des villages "protégés" du Parc du Vexin Français. Les services de Mairie ont également été présentés, afin que les nouveaux habitants puissent rapidement disposer de toutes les informations nécessaires et trouver leurs "marques" rapidement.

Un questionnaire distribué ces dernières semaines aux nouveaux arrivants, ainsi que les conversations informelles entre voisins, ont permis de cerner les principales motivations des gens qui s'installent à Boisemont. Nous vous les livrons en citant les propos des personnes interrogées :

"...Tout simplement un coup de cœur pour ce merveilleux village à deux pas de Cergy Pontoise."

"...Un coup de foudre, en se croyant en province alors que nous ne sommes qu'à environ trente-cinq kilomètres de Paris et à cinq kilomètres d'un RER."

" ... Nous recherchions une maison de charme spacieuse avec un jardin ... le hasard fait parfois bien les choses, nous ne regrettons pas notre choix. Boisemont est un charmant village où il fait bon vivre."

"... Le côté préservé d'un village aux charmes authentiques, "l'esprit nature": les prés côtoient la forêt. Une véritable rupture avec les trépidations de la vie professionnelle qui permet le soir et les fins de semaine d'être dans une vraie campagne tout en restant chez soi."

"Avoir une maison individuelle dans un endroit calme, tranquille, avec de la verdure, un cadre de vie idéal surtout pour nos enfants."

Certains pensent que le fait d'avoir une petite école dans le village correspond davantage aux besoins des enfants qu'une école de ville. Le vieux village rappelle à certains leur enfance passée à la campagne et souhaitent le faire vivre à leurs enfants. Le calme, la proximité de la forêt, le cadre de vie sont les arguments forts des motivations.

On constate, en entendant toutes ces raisons invoquées par nos nouveaux concitoyens, que Boisemont reste un village particulièrement attractif par la qualité de vie qu'il propose.

Une matinée d'accueil réussie, clôturée par le traditionnel verre de l'amitié offert à ces nouveaux Boisemontais.

Cultivons l'orchidée

Plante élégante et originale, idéale pour créer un décor somptueux. Elle s'adapte dans tous les intérieurs et quoiqu'on dise, leur culture est très facile ! Les jardineriers et fleuristes, proposent des variétés extraordinaires de par leurs fleurs mais aussi de par leurs formes, leurs couleurs et leurs parfums.

Voici quelques secrets qui vous rendront adeptes de cette fleur mystérieuse :

- **De la lumière au pied**: ne jamais enfoncer l'orchidée dans un cache-pot. Elle a besoin de lumière à la base des feuilles. Quelques billes d'argile sur le dessus du pot gardent l'humidité nécessaire. Choisissez un cache-pot de 2 à 3 cm supérieur à celui du pot de votre orchidée. Il est important que l'air circule autour des racines.

- **De l'engrais toute l'année**: utiliser un engrais pauvre en azote (spécial fleurs) tous les 15 jours, lors du développement de la tige florale et durant la floraison. Après la floraison et afin que de nouvelles pousses apparaissent, utiliser un engrais équilibré en N.P.K.

- **Arrosage**: apporter un volume d'eau (non calcaire si possible) équivalent à celui du cache-pot une fois par semaine, voire deux fois s'il fait plus de 22°C. Eviter de mouiller les jeunes pousses sensibles aux excès d'eau.

Si "la main verte" sommeille en vous, n'hésitez pas à vous lancer dans la culture de l'orchidée. Chaque jour cette belle plante vous émerveillera et si vous êtes passionné, voici une adresse : nous avons la chance d'avoir dans notre département, une association regroupant les amateurs d'orchidées débutants et confirmés qui s'intègre et participe aux missions de protection environnementales du Val d'Oise. Elle est affiliée à la FFAO (Fédération Française des Amateurs d'Orchidées).

Cette association très active dont le siège est à Saint-Prix propose beaucoup d'activités, ce qui attire les amateurs d'autres fédérations :

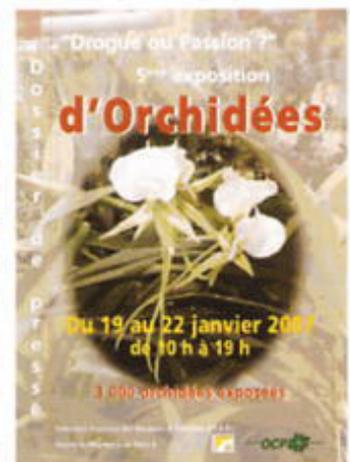
- Des réunions mensuelles avec : exposés techniques, diaporamas, débats, commandes groupées échanges d'informations et de plantes, loterie, boutique et bibliothèque spécialisées... Quelques festivités sont également organisées, repas de Noël, barbecue etc....

- Une revue trimestrielle spécialisée : l'Orchidée

- Des sorties et voyages botaniques en France et à l'étranger, des visites de serres, rencontres de producteurs français ou hors hexagone. La dernière sortie botanique a eu lieu en juin dernier avec un spécialiste de l'ONF autour des bois de Cergy et le prochain voyage est prévu en Papouasie Nouvelle Guinée...

- Des expositions : chaque année Orchidée 95 tient un stand à Edénia à Cergy et organise en janvier de chaque année l'exposition "Orchidées Drogue ou Passion" à la faculté de Pharmacie de Paris V.

Si vous souhaitez en savoir plus connectez-vous sur <http://orchidee95.free.fr/association-orchidee-activite.html>



Le tennis Club de Boisemont

À l'occasion de ce numéro de fin d'année, le Boisemont Tennis Loisirs (BTL) est heureux de vous donner quelques nouvelles, de vous souhaiter d'excellentes fêtes, et de vous informer de nos prochains rendez-vous.

Petit retour, tout d'abord, sur une rentrée plus compliquée que d'habitude, lors d'une journée d'association dont l'annonce trop discrète n'a pas favorisé le renouvellement des inscriptions. À l'issue de la première vague d'inscriptions, toutefois, le club compte 40 adhérents, dont 20 jeunes. Les inscriptions ne ferment pas... Le temps est exceptionnel... **Nouveaux Boisemontais, sportifs pris de remords, n'hésitez pas, les terrains et une ambiance détendue vous attendent !**

Fort des effectifs actuels, le BTL a ouvert de 4 séances de cours (3 pour les enfants le mercredi après-midi et un créneau adultes le samedi matin), sous la houlette de D Féron, notre fidèle et toujours enthousiaste enseignant. À ce jour, l'automne, qui s'est montré bien plus clément que l'an dernier, a permis une reprise solide des entraînements, pour le plus grand plaisir de tous.

L'automne au BTL, c'est aussi la période de l'assemblée générale, et du renouvellement du bureau. Cette année, le bureau s'est renouvelé et agrandi, avec l'arrivée de Mme Maryse Tenaillon au poste de secrétaire, en remplacement de Gaetan Gratet, qui quitte le bureau, mais reste en appui de l'équipe de gestion cette année encore. Je profite de cette petite note pour lui adresser, au nom du club, un très chaleureux merci pour la conduite et l'animation qu'il a exercées depuis 6 ans, tout en souriant, rondeur et efficacité.

Mais revenons au sport. Comme chaque année, également, le club a inscrit son équipe adulte aux coupes Potel et coupe de printemps, pour y

défendre les couleurs de Boisemont, et surtout le plaisir de jouer, valeur première du BTL.

En coordination avec le club la mairie a programmé, voire déjà réalisé, de nouveaux travaux d'entretien, tel que la création d'un drainage du court 2. Le BTL, qui bénéficiera de ces travaux, souhaite aussi apporter, comme il l'avait fait l'an passé, sa propre contribution à l'entretien des courts. Il convie donc les adhérents (et les non adhérents qui le souhaitent), au **nettoyage du court 2, le samedi 20 janvier de 14h à 16h** (venez habillés chaudement, et munis de racleurs et de seaux). Le **20 janvier** sera également le jour de la **galette du BTL, à 16h à la Maison des Associations**. Membres du club, voisins hésitants ou curieux, nouveaux venus récents, venez donc chercher la fève, et le plaisir d'un bon moment convivial.

Il me reste, pour finir, à vous souhaiter d'excellentes fêtes et un très bon début de nouvelle année, en espérant vous retrouver le 20 janvier. Bien cordialement.

Pour le bureau du BTL, F. Lainée

Nous vous rappelons enfin les contacts utiles, pour toute question :

- Mme Christine Merveille, trésorière, 01 34 42 02 93, christine.merveille@wanadoo.fr,
- Mme Maryse Tenaillon, secrétaire, 01 34 21 19 60, maryse.tenaillon@fr.pwc.com,
- M François Lainée, président, 01 34 66 87 32, lainee@aurigapartners.com

Vie du Conseil

Principales décisions de votre Conseil Municipal

Conseil du 17 novembre 2006

Acquisitions de terrains

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 1^{er} septembre portant sur l'acquisition des parcelles cadastrées A 203-204-285. Après consultation des services du Conseil Général, dans le même esprit de protection de l'environnement, il serait souhaitable d'acquérir aussi les parcelles B682-683-685-465-466.

L'ensemble des parcelles représente 133 610 m², pour un montant estimé par les services des domaines à 400 830 €.

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à engager la procédure d'acquisition des parcelles, sollicite auprès du Conseil Général du Val d'Oise une aide pour l'acquisition de ces terrains soit 25 % de 225 000 € (montant plafond), soit 56 250 €, sollicite auprès du Conseil Régional une subvention pour un montant de 30 % de 400 830 € soit 120 249 €. Le solde, soit 224 331 €, sera financé sur les fonds propres de la commune ou par emprunt. Les crédits correspondants seront inscrits au Budget primitif 2007.

Biens vacants sans maître

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 30 juin 2006 l'autorisant à procéder à l'acquisition de biens présumés vacants sans maître. Afin de finaliser l'enquête préalable auprès des services du cadastre et des hypothèques, il est nécessaire de désigner les parcelles concernées par cette acquisition.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal désigne les parcelles concernées par cette opération, à savoir : le prolongement de la rue des Chênes, le prolongement de l'avenue du Gros Orme, les parcelles B 136-137 et les anciennes voies débouchant sur l'avenue du Maréchal Leclerc.

Demande de subvention pour la restauration des vitraux de l'église

Considérant la dégradation des vitraux de l'église, Monsieur le Maire propose d'en effectuer la restauration. Il propose de solliciter une subvention parlementaire exceptionnelle. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite une subvention parlementaire exceptionnelle de 5 000 € pour effectuer les travaux de restauration de l'église. Les travaux ne seront commencés qu'après l'attribution de la subvention et les crédits seront inscrits au budget primitif 2007.

Programme de réhabilitation des équipements communaux

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'urgence de réparer une partie de la toiture des dépendances du château (fuite importante). Après consultations, le devis a été retenu pour un montant de 7 948,61 € TTC. Il informe le Conseil Municipal qu'il peut solliciter l'aide de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise par le programme de réhabilitation des équipements communaux 2006 à hauteur de 50% du montant des travaux HT, soit 3 323 €. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise et à signer la convention relative aux travaux, dans le cadre du programme de réhabilitation des équipements communaux.

ETAT CIVIL 2006

NAISSANCES

Alyson PLAUT	5 juillet 2005
Livie LANDEC	1er février 2006
Séréna MAXEL	15 avril 2006
Assia SERVIUS-PIERRE-CHARLES	6 juillet 2006
Lucas MICHEL	13 juillet 2006
Timothée DESBANS	27 octobre 2006
Benjamin DE SA	30 novembre 2006

MARIAGES

Eric LETOURNEUX et Maggie BARBAT	15 avril 2006
Stéphane CAPEL et Sophie BACHELLIER	30 septembre 2006
Christopher MANCEAU et Anne-Gaëlle GASTÉ	14 octobre 2006

DÉCÈS

Izel SIMONOT	23 mars 2006
Gérard GAUTEREAU	11 juillet 2006

JANVIER

- D 1 JOUR DE L'AN
- M 2 Basile
- M 3 Geneviève 1
- J 4 Odilon
- V 5 Edouard
- S 6 Méline
- D 7 EPIPHANIE
- L 8 Lucien
- M 9 Alix
- M 10 Guillaume
- J 11 Paulin
- V 12 Tatiana
- S 13 Yvette
- D 14 Nina
- L 15 Rémi
- M 16 Marcel
- M 17 Roseline
- J 18 Prisca
- V 19 Marius
- S20 Voeux du Maire**
- D 21 Agnès
- L 22 Vincent
- M 23 Barnard
- M 24 Fran. de Sales
- J 25 Conv. St Paul
- V 26 Paule
- S 27 Angèle
- D 28 Thomas d'Aquin
- L 29 Gildas
- M 30 Martine
- M 31 Marcelle

FEVRIER

- J 1 Ella
- V 2 Présentation
- S 3 Blaise
- D 4 Veronique
- L 5 Agathe
- M 6 Gaston
- M 7 Eugénie
- J 8 Jacqueline
- V 9 Apolline
- S 10 Arnaud
- D 11 N.-D. Lourdes
- L 12 Felix
- M 13 Béatrice
- M 14 Valentin
- J 15 Claude
- V 16 Julienne
- S 17 Alexis
- D 18 Bernadette
- L 19 Gabin
- M20 MARDI GRAS**
- M 21 CENDRES
- J 22 Isabelle
- V 23 Lazaire
- S 24 Modeste
- D 25 CARÈME
- L 26 Nestor
- M 27 Honorine
- M 28 Romain

MARS

- J 1 CENDRES
- V 2 Charles le Bon
- S 3 Guénolé
- D 4 Casimir
- L 5 Olive
- M 6 Colette
- M 7 Félicité
- J 8 Jean de Dieu
- V 9 Françoise
- S 10 Vivien
- D 11 Rosine
- L 12 Justine
- M 13 Rodrigue
- M 14 Mathilde
- J 15 MI-CARÈME
- V 16 Bénédicte
- S 17 Patrice
- D 18 Cyrille
- L 19 Joseph
- M20 PRINTEMPS**
- M 21 Clémence
- J 22 Léa
- V 23 Victorien
- S24 Carnaval Ecole**
- D 25 Humbert
- L 26 ANNONCIATION
- M 27 Habib
- M 28 Gontran
- J 29 Gwladys
- V 30 Amélie
- S 31 Benjamin

AVRIL

- D 1 RAMEAUX
- L 2 Sandrine
- M 3 Richard
- M 4 Isidore 14
- J 5 Irène
- V 6 VENDREDI SAINT
- S 7 J.-Bapt. de la Salle
- D 8 PÂQUES
- L 9 L. de PÂQUES
- M 10 Fulbert
- M 11 Stanislas 15
- J 12 Jules
- V 13 Ida
- S 14 Maxime
- D 15 Paternite
- L 16 B.-Joseph
- M 17 Anicet 16
- M 18 Parfait
- J 19 Emma
- V 20 Odette
- S 21 Anselme
- D 22 Alexandre
- L 23 Georges
- M 24 Fidèle 17
- M 25 Marc
- J 26 Alida
- V 27 Zita
- S 28 SOUV. DÉPORTÉS
- D 29 Catherine de Sienne
- L 30 Robert

MAI

- M 1 FÊTE DU TRAVAIL
- M 2 Boris 18
- J 3 Phil./Jacques
- V 4 Sylvain
- S 5 Judith
- D 6 Prudence
- L 7 Gisèle
- M 8 VICTOIRE 1945
- M 9 Pacôme 19
- J 10 ABOUCTION ESCLAVAGE
- V 11 Estelle
- S 12 Achille
- D 13 Rolande
- L 14 Matthias
- M 15 Denise
- M 16 Honoré 20
- J 17 ASCENSION
- V 18 Enc
- S 19 Yves
- D 20 Bernardin
- L 21 Constantin
- M 22 Emile
- M 23 Didier 21
- J 24 Donatien
- V 25 Sophie
- S 26 Bérenger
- D 27 PENTECÔTE
- L 28 Germain
- M 29 Aymard
- M 30 Ferdinand 22
- J 31 Visitation

JUIN

- V 1 Justin
- S 2 Blandine
- D 3 FÊTE DES MÈRES
- L 4 Clotilde
- M 5 Igor
- M 6 Norbert 23
- J 7 Gilbert
- V 8 Médard
- S 9 Diane
- D 10 Landry
- L 11 TRINITE
- M 12 Guy
- M 13 Antoine de P. 24
- J 14 Elisée
- V 15 Germaine
- S 16 J.-F. Régis
- D 17 FÊTE DES PÈRES
- L 18 Léonce
- M 19 Romuald
- M 20 Sèverin 25
- J 21 ÈTE
- V 22 Alban
- S23 Feux de la St Jean**
- D 24 Jean-Bapt.
- L 25 Éléonore
- M 26 Antheime
- M 27 Fernand 26
- J 28 Irénée
- V 29 Pierre / Paul
- S 30 Martial

Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy, Metz, Nantes, Rennes, Toulouse

Zone B : Au-Morville, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg

Zone C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

JUILLET

- D 1 Thierry
- L 2 Martinien
- M 3 Thomas
- M 4 Florent 27
- J 5 Antoine
- V 6 Mariette
- S 7 Raoul
- D 8 Thibaut
- L 9 Amandine
- M 10 Ulrich
- M 11 Benoît 28
- J 12 Olivier
- V 13 Henri / Joël
- S 14 FÊTE NATIONALE
- D 15 Donald
- L 16 N. D. Mt-Carmel
- M 17 Charlotte
- M 18 Frédéric 29
- J 19 Arsène
- V 20 Marina
- S 21 Victor
- D 22 Marie-Madeleine
- L 23 Brigitte
- M 24 Christine
- M 25 Jacques 30
- J 26 Anne / Joachim
- V 27 Nathalie
- S 28 Samson
- D 29 Marthe
- L 30 Juliette
- M 31 Ignace de Loyola 31

AOÛT

- M 1 Alphonse
- J 2 Julien Eymard
- V 3 Lydie
- S 4 J.M. Vianney
- D 5 Abel
- L 6 Transfiguration
- M 7 Gaëtan
- M 8 Dominique 32
- J 9 Amour
- V 10 Laurent
- S 11 Claire
- D 12 Clarisse
- L 13 Hippolyte 33
- M 14 Evarad
- M 15 ASSOMPTION
- J 16 Arnel
- V 17 Hyacinthe
- S 18 Hélène
- D 19 Jean-Eudes
- L 20 Bernard
- M 21 Christophe 34
- M 22 Fabrice
- J 23 Rose de Lima
- V 24 Barthélemy
- S 25 Louis
- D 26 Natacha
- L 27 Monique
- M 28 Augustin 35
- M 29 Sabine
- J 30 Fiacre
- V 31 Aristide

SEPTEMBRE

- S 1 Gilles
- D2 Brocante**
- L 3 Grégoire
- M 4 Rosalie 36
- M 5 Raïssa
- J 6 Bertrand
- V 7 Reine
- S 8 Nativité N.-D.
- D 9 Alain
- L 10 Inès
- M 11 Adelphe 37
- M 12 Apollinaire
- J 13 Aimé
- V 14 La Croix glorieuse
- S 15 Roland
- D 16 Edith
- L 17 Renaud
- M 18 Nadège 38
- M 19 Émilie
- J 20 Davy
- V 21 Matthieu
- S 22 Maurice
- D 23 AUTOMNE
- L 24 Thecla
- M 25 Hermann 39
- M 26 Côme / Damien
- J 27 Vincent de Paul
- V 28 Venceslas
- S 29 Michel
- D 30 Jérôme

OCTOBRE

- L 1 Thérèse de l'E.-J.
- M 2 Léger 40
- M 3 Gérard
- J 4 Fr. d'Assise
- V 5 Fleur
- S 6 Bruno
- D 7 Serge
- L 8 Pélagie
- M 9 Denis 41
- M 10 Ghislain
- J 11 Firmin
- V 12 Wilfried
- S 13 Géraud
- D 14 Juste
- L 15 Thérèse d'Avila
- M 16 Edwige 42
- M 17 Baudouin
- J 18 Luc
- V 19 René
- S 20 Adeline
- D 21 Céline
- L 22 Élodie
- M 23 Jean de Cap. 43
- M 24 Florentin
- J 25 Enguerran
- V 26 Dimitri
- S 27 Émilie
- D 28 Simon / Jude
- L 29 Narcisse
- M 30 Bienvenu 44
- M 31 Quentin

NOVEMBRE

- J 1 TOUSSAINT
- V 2 Tripassés
- S 3 Hubert
- D 4 Charles
- L 5 Sylvie
- M 6 Léonard 45
- M 7 Carine
- J 8 Geoffroy
- V 9 Théodore
- S 10 Léon
- D 11 ARMISTICE 1918
- L 12 Christian
- M 13 Brice 46
- M 14 Sidoine
- J 15 Albert
- V 16 Marguente
- S 17 Élisabeth
- D 18 Auré
- L 19 Tanguy
- M 20 Edmond 47
- M 21 Pèrs. de Marie
- J 22 Cécile
- V 23 Clément
- S 24 Flora
- D 25 Catherine Labouré
- L 26 Christ Roi
- M 27 Séverin 48
- M 28 Jacques de La M.
- J 29 Saturnin
- V 30 André

DECEMBRE

- S 1 Florence
- D2 Repas des Anciens**
- L 3 Avent
- M 4 Barbara 49
- M 5 Gérard
- J 6 Nicolas
- V 7 Ambroise
- S 8 Imm. Concept.
- D 9 Pierre Fourier
- L 10 Romaric
- M 11 Daniel 50
- M 12 Jeanne-F. - Chantal
- J 13 Lucile
- V 14 Odile
- S 15 Ninon
- D 16 Alice
- L 17 Judicaël / Gaël
- M 18 Gatien 51
- M 19 Urbain
- J 20 Théophile
- V 21 Pierre Casinius
- S 22 HIVER
- D 23 Armand
- L 24 Adèle
- M 25 NOËL
- M 26 Étienne 52
- J 27 Jean
- V 28 Innocents
- S 29 David
- D 30 Roger
- L 31 Sylvestre/St Famille